DOSSIER DE PRESSE

LA ROUTE SE PARTAGE !

LA ROUTE SE PARTAGE

POUR UNE MEILLEURE COHABITATION ENTRE TOUS LES USAGERS

UN RESPECT MUTUEL

Faire cohabiter les conducteurs et les usagers vulnérables que sont les cyclistes, c'est tout l'enjeu de l'opération La Route se Partage. Le partage de la route parfois difficile entre tous ceux qui l'utilisent pour se déplacer ou y pratiquer un sport doit pouvoir se vivre mieux si chacun modifie son comportement. Sur la route, chacun doit respecter l'autre, c'est primordial !

CONTACTS

- **Didier De Abreu** Chargé de mission La Route se Partage 06 42 57 74 57 - didier.de-abreu@ille-et-vilaine.gouv.fr
- **Thierry Baudet** Chargé de mission La Route se Partage 06 71 37 60 96 - thierry.baudet@ille-et-vilaine.gouv.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA ROUTE SE PARTAGE | UNE RÉPONSE POUR MIEUX VIVRE LA ROUTE

L'opération «La Route se Partage» (LRSP) répond à une attente forte de tous ceux qui utilisent le vélo, aussi bien pour aller travailler que pour pratiquer leur sport favori : **faire de la route un lieu plus sécurisé** en faisant cohabiter tous les usagers en bonne intelligence. C'est pourquoi il est urgent d'agir pour rappeler à chacun ses droits et ses devoirs et réfléchir à son comportement, au volant ou au guidon.

Sensibiliser cyclistes et automobilistes au partage de la chaussée, c'est ainsi que nous pourrons faire évoluer les comportements pour un respect mutuel entre tous les usagers de la route !

CONSTAT | LA ROUTE EST DANGEREUSE POUR LES CYCLISTES

La pratique du vélo, en croissance régulière, n'est pas sans danger. En 2018, sur les routes de France, 175 cyclistes ont trouvé la mort et près de 4000 ont été blessés. Le sentiment d'insécurité ressenti par les cyclistes est clairement justifié.

Ces accidents en rapport avec la pratique du vélo sont, comme tous les autres accidents, essentiellement dus aux comportements des usagers. Plusieurs collectivités (départements, agglomérations, villes...) sont à l'initiative d'opérations de sécurité routière axées sur la pratique du vélo sans danger. Les services de l'État, qui réalisent tout au long de l'année des actions de sécurité routière, aussi bien au niveau national qu'en local, ont toute légitimité pour fédérer les initiatives et les coordonner pour les rendre plus lisibles et compréhensibles par tous.

OBJECTIFS | POUR UNE ROUTE MIEUX PARTAGÉE

L'opération La route se partage s'est fixée deux objectifs :

- sensibiliser les usagers motorisés au partage de la route avec les cyclistes, beaucoup plus vulnérables,
- sensibiliser les cyclistes sur les bons comportements à adopter pour limiter les dangers de la route.

ACTIONS | UN ENGAGEMENT AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS

L'opération La Route se Partage est portée par la Délégation à la Sécurité Routière du Ministère de l'Intérieur. Elle est présente sur de nombreux épreuves sportives, dont le Tour de France cycliste, lui assurant ainsi une visibilité bien au-delà des frontières françaises. Mais également auprès de tous les publics, notamment les représentants des autres usagers de la route, et sur tout le territoire grâce au travail des coordinations sécurité routière qui mènent au quotidien des actions dans les écoles et les entreprises, auprès des associations, des clubs de seniors, des manifestations locales...

LES COORDINATIONS SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière en France repose sur le maillage, sur tout le territoire, de coordinations dans chaque département. Leur mission : faire de la sensibilisation et de la prévention au quotidien par le biais d'actions pour tout public : dans les écoles pour les enfants, les associations, les entreprises, les clubs de seniors, les manifestations diverses (foires, forums...). La Route Se Partage est présentée lors de ces actions.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

A l'image de ce qui a été réalisé en Sarthe et en Ille-et-Vilaine, des Conseils départementaux, des agglomérations, des villes mènent des actions impactantes : pose de panneaux routiers invitant au partage de la chaussée, campagnes d'affichages, articles dans les publications institutionnelles...

LES ACTEURS DE LA ROUTE

La Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (FNTR) soutient l'opération. Plusieurs camions portent à l'arrière le visuel rappelant l'écartement de 1,50 m à respecter pour doubler un cycliste, bien visible des véhicules qui suivent. Les conducteurs de ces camions sont aussi sensibilisés à la fragilité des autres usagers plus vulnérables.

LA ROUTE SE PARTAGE !

Emmanuel Barbe
Délégué interministériel à la Sécurité Routière

> « Trois axes de développement : le travail partenarial avec tous les usagers de la route, la participation au Tour de France et la mobilisation des coordinations sécurité routière »

LA ROUTE SE PARTAGE

PRÉSENT SUR DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

L'opération La Route se Partage est associée à de nombreuses épreuves sportives, aussi bien en cyclisme qu'en course à pied ou roller. Elle concerne tous ceux qui utilisent la chaussée pour pratiquer leur sport, ce qui représente plusieurs dizaines de millions de pratiquants.

De nombreuses actions, menées par les coordinations sécurité routière de chaque département, sont organisées sur des épreuves locales, régionales et nationales (Tour de Bretagne, Tour de Normandie, Tour du Limousin, Les Angevines, Route du Sud, Bretagne Classic, Boucles de l'Aulne, nombreuses randonnées cyclosportives...) offrent, dans le cadre de partenariats locaux, une présence et une visibilité à l'opération La Route se Partage. Ces actions de terrain menées auprès de tous les publics (enfants, adultes, handicapés, sportifs...) afin de sécuriser la pratique du vélo sont notamment réalisées à partir du kit de sensibilisation La Route se Partage, disponible dans les coordinations. Ce kit comprend les outils de communication vers le grand public axés sur la réglementation et la pratique du vélo.

Afin de mobiliser tous les acteurs du vélo en France, une convention a été signée l'an dernier avec la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et une autre est en réflexion avec la Fédération Française Vélo (FFVélo). L'objectif est de réaliser des actions communes pour sensibiliser tous les licenciés.

L'opération La Route se Partage est également présente dans le domaine de la course à pied, via des partenariats remarquables : Tout Rennes Court, La Grégorienne, le Marathon vert, ainsi que plusieurs courses sur route et trails.

Enfin, les autres usagers sportifs de la chaussée que sont les pratiquants du roller sont aussi concernés par le risque routier. Les représentants de ce sport souhaitent mener des actions de sensibilisation auprès de leurs pratiquants, comme ce qui est fait à «Rennes sur roulettes» et nous y travaillons.

PRÉSENT SUR LE TOUR DE FRANCE 2019

Une convention a été signée le 26 juin 2018, qui lie pour 3 années ASO, organisateur du Tour de France, et la Délégation à Sécurité Routière pour porter le message de partage de la route sur la plus belle épreuve cycliste au monde. Depuis 2015, la sensabilisation du grand public est portée sur le Tour par des véhicules en caravane publicitaire et des stands sur chaque étape pendant les 3 semaines de l'épreuve.

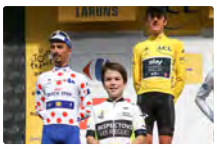

Le dispositif sur le Tour est le suivant :

- sur la *caravane publicitaire* : **deux véhicules siglés Sécurité Routière** y circulent et rappellent l'écartement d'au moins 1,50 m (1 m en ville) à respecter pour doubler un vélo.
- sur les *départs et arrivées* : **28 stands** situés sur chaque étape, au départ et/ou à l'arrivée accueillent le grand public. Ils sont animés par des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR) et sensibilisent plusieurs milliers de spectateurs aux changements de comportements. Des quiz axés sur la réglementation permettent d'échanger avec le public et rafraîchir les connaissances. De nombreux lots en lien avec la sécurité sont à gagner.
- dans les *fans parks* : **un stand** La Route se Partage est également présent au sein de ces structures grand public gérées par le Tour et destinées à accueillir un grand nombre de spectateurs.
- au *départ des coureurs* : **des enfants habillés aux couleurs** de La Route se Partage accompagnent chaque jour les champions sur la ligne de départ. Une autre façon de rappeler l'importance de la pratique sécurisée du vélo par les cyclistes eux-mêmes.
- sur le *podium protocolaire* : les **4 porteurs de maillots distinctifs** du Tour se retrouvent ensemble sur le podium lors d'une arrivée d'étape, encadrant 2 enfants portant les couleurs de La Route se Partage.
- sur une *étape fléchée « Sécurité Routière - La Route se Partage »* : elle sera axée sur le thème de la sécurité des cyclistes, avec **des actions ciblées** pour sensibiliser le grand public, en présence de M. Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière.
- sur *France Télévisions* : des conseils en lien avec la réglementation et le bon sens pour une pratique sécurisée du vélo seront donnés en direct par Thomas Voeckler. Ceci doit permettre à chacun de réfléchir à son comportement.
- sur *les radios* : des interventions en radio sont réalisées pendant toute toute la durée de la grande boucle.

PRÉSENT SUR TOUTES LES ÉTAPES DU TOUR

LE TOUR LRSP EN CHIFFRES

12 000 000
spectateurs touchés sur les routes du tour

170 000
goodies remis par les véhicules caravane et sur les stands du dispositif

72 000
dépliants distribués sur la sécurité des cyclistes

40 000
participants aux quiz sur les stands

230 IDSR
mobilisés pour l'opération

28 STANDS
sur le Tour 2019

8/10
personnes ne connaissent pas la règle des 1,50 m à respecter pour doubler un cycliste

Signature de la convention entre la DSR, représentée par **Emmanuel Barbe**, délégué interministériel à la sécurité routière, et ASO, avec **Christian Prudhomme**, directeur du cyclisme, le 26 juin 2018.

Thomas Voeckler, ambassadeur 2018 de l'opération La Route se Partage

Une partie de l'équipe des permanents La Route se Partage sur le Tour de France 2019

La Route se Partage a réalisé un maillot cycliste Sécurité routière, qui porte des messages de sécurité, sur l'avant, à l'attention des cyclistes et des conducteurs (« Respectons les règles ! ») et sur le dos, à l'attention des automobilistes qui doublent (« Je double : je m'écarte -> 1.50 m, 1 m en ville »).

PARTENAIRES